

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01
COURRIEL – MÉDIAS ETHNIQUES
DIFFUSION : SERVICES QUÉBEC – OUTAOUAIS

Intégration des personnes immigrantes

Régionalisation de l'immigration : la diversité, une réussite en Outaouais

Gatineau, le 29 septembre 2008 – La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Yolande James, et la vice-présidente de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, M^{me} Paulette Lalande, en présence de la députée de Pontiac, M^{me} Charlotte L'Écuyer, ont annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente triennale sur la régionalisation de l'immigration avec des partenaires gouvernementaux.

« Par cette entente à caractère économique, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles consacra un montant de 300 000 \$ provenant du Programme régional d'intégration. Cette somme importante permettra non seulement de donner un nouvel élan à un partenariat bien établi et efficace, mais aussi d'encourager la réalisation de projets concrets pour répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre dans la région », a déclaré la ministre Yolande James.

Les activités prévues à l'entente totalisent un montant global de 450 000 \$. Elles permettront de soutenir des initiatives locales afin d'accroître le nombre de personnes immigrantes en Outaouais – principalement des travailleurs – pour favoriser leur établissement durable et pour assurer leur meilleure répartition sur l'ensemble du territoire.

Le ministre responsable de l'Outaouais, M. Benoît Pelletier, a fait savoir que ses collègues député(e)s de l'Outaouais et lui-même sont heureux de constater que leur région est engagée à promouvoir l'apport de l'immigration, ce qui bénéficiera au développement socioéconomique de l'ensemble des municipalités.

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais injectera pour sa part 150 000 \$ dans l'entente de régionalisation. « Considérant que la région fait déjà face à une pénurie de main-d'œuvre, il nous faut favoriser l'intégration de nouveaux arrivants ayant le potentiel pour combler les besoins de main-d'œuvre présents et futurs de l'Outaouais. Tous les territoires de la région seront appelés à relever ces nouveaux défis de recrutement. Il est donc déterminant de favoriser une meilleure attraction et une meilleure répartition de ces personnes sur l'ensemble des territoires de la région. Pour ce faire, il faut s'assurer de les accueillir convenablement, leur trouver du travail et leur donner le goût de s'établir de façon durable », a déclaré la vice-présidente de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, M^{me} Paulette Lalande.

Le plan de travail qui sera mis en œuvre au cours des trois prochaines années répond à des objectifs précis :

- promouvoir l'immigration comme facteur de développement économique, social et culturel essentiel à la région de l'Outaouais;
- consolider et accroître le potentiel attractif de la région;
- favoriser l'intégration professionnelle, sociale et culturelle des personnes immigrantes et leur rétention à Gatineau et dans les quatre MRC du territoire.

Les autres partenaires de l'entente sont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministre responsable de la région de l'Outaouais ainsi que le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Sources : Pierre Boucher
Conférence régionale des élus de l'Outaouais
Agent de communication
819 663-2480, poste 227

Christian Tanguay
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration et
des Communautés culturelles
514 873-9940

Véronique Milot
Attachée de presse régionale
du ministre responsable de l'Outaouais
et député de Chapleau
819 246-4558

Renseignements : Alexandre Morin-Trudel
Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 873-8624, poste 20444